

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 AVRIL 2024
COMMUNE DE BIFFONTAINE

La réunion a débuté le 3 avril 2024 à 20h00 sous la présidence du Maire, Monsieur HENRY Denis.

Membres présents :

Monsieur ANDRE Guillaume
Madame DANNER Catherine
Monsieur HENRY Denis
Madame HENRY Gabrielle
Monsieur JEANDEL Teddy
Madame MEMBRE Sylvie
Monsieur ORIEL Patrick
Madame TIMBERT Tatiana
Monsieur VALENTIN Michel

Membres absents représentés :

Monsieur ORIEL Loïc Pouvoir donné à M ORIEL Patrick
Madame ORIEL Maria-Fatima Pouvoir donné à Mme DANNER Catherine

Membres absents :

-

Secrétaire de séance : Madame MEMBRE Sylvie

Le quorum (plus de la moitié des 11 membres) étant atteint, la séance est ouverte.

Ordre du jour :

0062024 - Approbation du compte rendu du 07/02/2024
0072024 - Compte financier unique 2023 (CFU budget général)
0082024 - Compte financier unique 2023 (CFU budget bois)
0092024 - Affectation résultat 2023 budget général
0102024 - Affectation résultat 2023 budget bois
0112024 - Vote des taxes
0122024 - Budget général 2024
0132024 - Budget bois 2024
0142024 - Subventions aux associations
0152024 - Contrat photocopies RPI
0162024 - Devis chemin de la Corvée
0172024 - Parcours de santé
0182024 - Demande subvention SYLV'ACCTES - demande subvention
0192024 - Compte fêtes et cérémonies
0202024 - Travaux sylvicoles - assistance technique ONF
0212024 - Avenant maison ANCEL
- Energies renouvelables
0222024 - Convention CDG88
0232024 - Devis nettoyage salle des fêtes
0242024 - Départe en retraite
0252024 - Motion sur la déliquescence des services de santé
0262024 - Baisse des taxes
- Questions diverses

0062024 - Approbation du compte rendu du 07/02/2024

Le Conseil Municipal approuve le compte rendu de la réunion du conseil municipal du 7 février 2024.

11 voix pour

0072024 - Compte financier unique 2023 (CFU budget général)

Le Conseil Municipal approuve le compte financier unique 2023 comme suit :

- Dépenses de fonctionnement : 323 682,15 €
- Recettes de fonctionnement : 460 876,29 €
- Dépenses d'investissement : 194 636,31 €
- Recettes d'investissement : 184 028,01 €

10 voix pour

1 non-participant : M HENRY Denis

0082024 - Compte financier unique 2023 (CFU budget bois)

Le Conseil Municipal approuve le compte financier unique 2023 du bois comme suit :

- Dépenses de fonctionnement : 110 157,71 €
- Recettes de fonctionnement : 140 721,07 €
- Dépenses d'investissement : 9 331,35 €
- Recettes d'investissement : 5 526,97 €

10 voix pour

1 non-participant : M HENRY Denis

0092024 - Affectation résultat 2023 budget général

Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de l'exercice 2023 comme suit :

- 001 (Dépenses d'investissement) : 10 608,30 €
- 1068 (recettes d'investissement) : 137 194,14 €

11 voix pour

0102024 - Affectation résultat 2023 budget bois

Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de l'exercice 2023 comme suit

- 001 (dépenses d'investissement) : 3 804,38 €
- 1068 (recettes d'investissement) : 3 804,38 €
- 022 (recettes de fonctionnement) : 126 758,98 €

11 voix pour

0112024 - Vote des taxes

Le Conseil Municipal vote les taxes locales comme suit :

- Taxe foncière : 32,65 %
- Taxe foncière sur le non bâti : 18,16 %
- Taxe habitation : 16,50 %

11 voix pour

0122024 - Budget général 2024

Le Conseil Municipal vote le budget général 2024 comme suit :

- Dépenses et recettes de fonctionnement : 498 407,00 €
- Dépenses et recettes d'investissement : 667 324,00 €

11 voix pour

0132024 - Budget bois 2024

Le Conseil Municipal vote le budget bois 2024 comme suit :

- Dépenses et recettes de fonctionnement : 172 159,00 €
- Dépenses et recettes d'investissement : 8 805,00 €

11 voix pour

0142024 - Subventions aux associations

Le Conseil Municipal vote les différents montants des subventions aux associations.

11 voix pour

0152024 - Contrat photocopies RPI

Le Conseil Municipal accepte le changement du photocopieur de l'école et autorise Mr le Maire à refacturer les photocopies au RPI.

11 voix pour

0162024 - Devis chemin de la Corvée

Le Conseil Municipal sollicite une subvention du Conseil Départemental pour le chemin de la Corvée dont le montant des travaux est estimé à 99 167,50 € HT.

11 voix pour

0172024 - Parcours de santé

Le Conseil Municipal sollicite de l'Agence Nationale du Sport une subvention pour la réalisation d'un parcours de santé.

11 voix pour

0182024 - Demande subvention SYLV'ACCTES - demande subvention

Le Conseil Municipal demande une subvention pour les travaux sylvicoles 2024.

11 voix pour

0192024 - Compte fêtes et cérémonies

Le Conseil Municipal valide la délibération du compte fêtes et cérémonies pour l'année 2024.

11 voix pour

0202024 - Travaux sylvicoles - assistance technique ONF

Le Conseil Municipal accepte le devis d'un montant de 550,00 € HT de l'ONF pour l'assistance administrative et technique à la conduite du dossier de demande de financement Sylv'ACCTES.

11 voix pour

0212024 - Avenant maison ANCEL

Le Conseil Municipal valide les deux avenants pour les travaux de la maison ANCEL comme suit :

- Lot 7 : EUROP REVETEMENTS : 490,00 € HT
- Lot 8 : ID AGENCEMENT : 477,50 € HT

11 voix pour

- Energies renouvelables

NEANT

0222024 - Convention CDG88

Le Conseil Municipal autorise Mr le Maire à signer une convention cadre de mise à disposition de personnel en vue d'accomplir une mission d'accompagnement avec le Centre de Gestion des Vosges.

11 voix pour

0232024 - Devis nettoyage salle des fêtes

Le Conseil Municipal valide le devis de NET'SERVICES pour le nettoyage de la salle des fêtes pour un montant de 410,41 € TTC.

11 voix pour

0242024 - Départe en retraite

Le Conseil Municipal vote une participation pour le départ en retraite de Mr PETIT au 1^{er} juin 2024.

11 voix pour

0252024 - Motion sur la déliquescence des services de santé

Le Conseil Municipal approuve la motion proposée par l'Association des Maires des Vosges concernant les services de santé.

11 voix pour

0262024 - Baisse des taxes

Le Conseil Municipal a décidé de baisser ses taxes pour 2024, car la communauté d'agglomération à mis en place une redevance d'enlèvement des ordures ménagères, sachant que pour les habitants du Neuné, le financement du service déchets était assuré par la fiscalité sur le budget général.

11 voix pour

Questions diverses

Aucune

Les sujets étant épuisés, le Maire lève la séance à 23h00.

Madame MEMBRE Sylvie
Secrétaire de séance

Monsieur HENRY Denis,
Maire

